

PLAN D'ACTION – Secteur Architecte

NIVEAU 1

MOBILITE

Actions obligatoires :

- Je promeus les solutions de mobilité durable auprès de mes équipes
- Je favorise l'utilisation de modes de transport alternatifs à la voiture individuelle thermique dans mes projets/co-propriétés (ex: racks à vélo, locaux deux roues...)

Actions volontaires :

- Je récompense le recours aux solutions de mobilité durable par mes équipes
- Si j'achète un véhicule professionnel neuf ou d'occasion, je choisis un modèle électrique ou hybride
- Je mets en place le télétravail
- Je mets en place des horaires de travail décalés
- Je m'assure que mes équipes se rendent sur chantier par un mode de mobilité durable
- J'intègre des critères de notation des offres concernant les choix de mobilité durable (déplacement des équipes vers les chantiers, engins de chantier)



DECHETS

Actions obligatoires :

- Je mets en place le tri sélectif et forme mes équipes aux bons gestes de tri
- Je demande à la société de nettoyage d'utiliser des produits d'entretien écologiques et biodégradables
- Je crée des locaux pour les poubelles de tri et d'ordures ménagères dans mes projets qui soient facilement accessibles depuis la voirie
- Je sensibilise mon équipe à la détection et au traitement adéquat de l'amiante et des métaux lourds
- J'inclus dans les pièces écrites et graphiques des dispositions pour le tri, le traitement adéquat et la traçabilité des déchets de chantier et je les vérifie en phase chantier

Actions volontaires :

- Je dématérialise la documentation
- Je réduis le parc d'imprimantes et les impressions de papier
- J'utilise autant que possible du papier recyclé pour mes documents imprimés

- Je remplace les bouteilles et gobelets en plastique par un système de fontaines et bouteilles réutilisables
- Je fixe un objectif de 5% de réduction des déchets/matériaux de chantier (ex: réduction à la source, réutilisation des emballages, tri plus sélectif des matières)

ENERGIE

Actions obligatoires :

- J'éteins les appareils électriques et leurs veilles la nuit et le week-end
- Je mets en place une première tranche d'éclairage LED dans mes locaux
- J'étudie le potentiel d'énergie renouvelable du bâtiment en cours de conception
- Je suis sensibilisé aux problématiques de confort d'été, limite les besoins énergétiques de mes projets et je tente d'y remédier avec une architecture bioclimatique (ex: limiter les surfaces vitrées sans protections, favoriser la végétalisation)
- Je forme mon personnel aux économies d'énergie et aux énergies renouvelables afin que mon équipe soit force de proposition auprès des clients
- J'ai pris connaissance de la méthode d'une mission de commissionnement

Actions volontaires :

- Je mets en place une ventilation / climatisation à débit variable
- Je généralise l'éclairage LED à l'ensemble de mes locaux
- Je remplace le simple vitrage par du double ou triple vitrage

- Je réponds aux enquêtes d'occupants en cas de réalisation d'un audit énergétique de mon bâtiment
- Si je suis propriétaire de mes locaux, j'installe ou je vote pour des projets d'énergie renouvelable
- Je limite l'éclairage d'ambiance et décoratif ou si je prévois de l'éclairage d'ambiance, je choisis des éclairages économes

MULTI-IMPACT

Actions obligatoires :

- Je propose une variante éco-matériaux en utilisant par exemple le guide des éco-matériaux publié par le SMBP, ou à défaut, une politique d'achat responsable (ex: matériaux recyclés)
- Je sensibilise mes équipes à BD2M
- J'inscris des membres de mon équipe à au moins un événement de la démarche BD2M
- Je fais la promotion du référentiel BD2M auprès de mes donneurs d'ordre
- Je choisis mes revêtements de façade pour en diminuer l'effet îlot de chaleur

NIVEAU 2

MOBILITE

Actions obligatoires :

- Je privilégie les réunions en visioconférence pour limiter les déplacements
- Je mets à disposition de mes équipes au moins une alternative bas carbone pour leurs déplacements professionnels (ex : carte de transport en commun, abonnement MonaBike, vélos en libre partage, abonnement Mobeo, véhicule électrique)



- Je propose des espaces partagés de stationnement dans mes projets/co-propriétés (ex: covoiturage, station de recharge électrique)

Actions volontaires :

- Je prends en charge une partie ou l'intégralité de l'abonnement aux transports en commun des collaborateurs
- Je verse une prime aux collaborateurs qui souhaitent acquérir un vélo ou un véhicule électrique/hybride
- Je privilégie les entreprises locales pour mes achats de biens, équipements et services, afin de réduire les déplacements

DECHETS

Actions obligatoires :

- J'installe un collecteur de mégots à l'entrée de mon bâtiment et je sensibilise mes employés à ne pas jeter leurs mégots dans la rue ou les bouches d'égoût (non applicable en cas d'interdiction de fumer)
- Je mets en place un système de bouteilles/carafes, de verres réutilisables et de lave-vaisselle pour les visiteurs et les réunions
- Si je fais traiter mes déchets à l'extérieur de Monaco, j'établis mes dossiers de transferts transfrontaliers des déchets
- Si j'ai une cantine ou un restaurant, je lance une démarche de réduction du gaspillage alimentaire
- La conception du bâtiment permettra de limiter les déchets de chantier (ex: standardisation et réversibilité des éléments, modularité des espaces)

Actions volontaires :

- Je fais faire un bilan de ma production de déchets et j'identifie des premières actions de réduction à la source
- Je mets à disposition de mes équipes des contenants et couverts réutilisables pour réduire les emballages jetables de la vente à emporter
- Je fixe un objectif de 10% de réduction des déchets/matériaux de chantier (ex: réduction à la source, réutilisation des emballages, tri plus sélectif des matières)
- Je fixe un objectif de minimum 5% de réemploi d'un lot (dans le cas de projets de déconstruction 5% des matériaux allant à des repreneurs, dans le cas de projets neufs 5% de matériaux d'un lot issus du réemploi)

ENERGIE

Actions obligatoires :

- Dans les bureaux et parties communes, je fixe des consignes de température économes en énergie (19°C en hiver et 26°C en été)
- Je m'assure de la bonne étanchéité à l'air du bâtiment (soit en adaptant une démarche de qualité soit en prévoyant des tests de perméabilité à l'air intermédiaires dans mes cahiers des charges)

Actions volontaires :

- J'utilise des minuteurs, détecteurs de présence, horloges pour automatiser l'arrêt de l'éclairage.
- Je remplace les portes et les fenêtres vétustes pour des solutions plus isolantes
- J'allonge au maximum la durée de vie de mes objets et équipements
- Je sensibilise mes collaborateurs aux éco-gestes numériques
- Je végétalise mes projets au-delà de la réglementation (avec de la pleine terre), idéalement en intégrant un écologue
- J'optimise la conception de mon bâtiment avec une simulation thermique dynamique (STD)
- Je réalise une étude en coût global comparative pour tous mes projets



MULTI-IMPACT

Actions volontaires :

- J'invite mes équipes à signer le Pacte Individuel
- Si j'ai une cantine ou un restaurant, je privilégie les fruits et légumes locaux et de saison et propose des options végétariennes dans mon menu
- Je participe aux Commissions d'évaluation BD2M